CONTRAT D'ACCORD ENTRE SERVICES CLOUD SARL ET TECH GROUP

Date d'Émission: 10 Mai 2023

Numéro de Bon de Commande: PO222333

Date d'Échéance: 10 Juin 2023

Partie 1 : Informations Générales

De: Services Cloud SARL

Contact Email: contact@servicescloud.fr

À: Tech Group

Adresse: 20 Rue de la Technologie, Paris, France 75002

Email de Contact: billing@techgroup.com

Téléphone: +33123456789

Article 1 : Objet du Contrat

En vertu de ce contrat, Services Cloud SARL fournira une gamme de services à Tech Group. Les services ci-dessous sont intégrés et seront fournis selon les modalités convenues. Monnaie utilisée: €.

Description des Services	Quantité	Prix Unitaire (€)	Montant (€)
Cloud Storage	1	5000	6000
Managed Services	2	2000	4800
Data Analysis	3	1000	3600

Note Importante: Les taux de TVA sont compris dans les montants ci-dessus et s'élèvent à un total de 20%, apportant ainsi une somme totale de 14400 €. Il est nécessaire d'avoir la révocation de certaines obligations par lettre recommandée après la date de livraison.

Partie 2 : Détails du Paiement

Article 2 : Montants à Payer

Le total des sommes dues par Tech Group pour les services prestatés représente une somme de €14400. Le détail des frais est éclaté ci-dessous :

Sous-total: €12000.Taxe (TVA): €3120.

• Total: €14400.

Le paiement intégral est requis dans un délai de 30 jours suivant la date d'émission de la facture. En conséquence, un règlement avant ou le 10 Juin 2023 est attendu. En cas de non-paiement, des intérêts de retard pourront s'appliquer.

Article 3 : Détails Bancaires

Les paiements doivent être réalisés au moyen de virements bancaires en utilisant les détails suivants :

Banque: Société Générale Numéro de Compte: 123456

La vérification du versement est essentielle pour assurer le bon traitement et pour éviter des pénalités ou des interruptions potentielles dans la fourniture des services.

Partie 3 : Obligations des Parties

Article 4 : Règles et Engagements

Les deux parties s'engagent à respecter ce contrat qui, en plus d'être un accord commercial, est une expression de la confiance mutuelle. Les services doivent être fournis avec le plus grand soin et la meilleure qualité, comme le stipulent les normes professionnelles en vigueur.

Si l'une ou l'autre partie doit annuler ou modifier une clause de cet accord, un délai de 30 jours après notification par écrit est accordé pour résoudre les différends.

Article 5 : Clause de Non-Paiement

En cas d'absence de paiement dans les 30 jours, un réexamen des conditions du contrat sera effectué. Les relations commerciales entre Services Cloud SARL et Tech Group pourraient être sujettes à une réévaluation. Les parties conviennent que cette clause est cruciale pour maintenir l'intégrité de l'accord.

Partie 4 : Informations Complémentaires

Article 6: Dispositions Diverses

Pour toute question ou clarification et supplémentaire concernant ce contrat, vous pouvez communiquer avec le contact mentionné ci-dessus. Les liens et informations supplémentaires, y compris les références à d'autres contrats, ne sont pas toujours nécessairement liés, mais sont de nature informative.

Article 7 : Récapitulatif des Obligations

Les parties conviennent que toute correspondance relative à ce contrat sera considérée comme officielle si elle est faite par écrit. Un résumée des engagements inclut des références à des documents ou à des accords antérieurs.

Article 8 : Conformation & Acceptation

La signature du présent contrat vaut acceptation des termes dans leur intégralité par les deux parties. Les parties certifient qu'elles ont lu et compris les clauses, conditions, et engagements prévus dans ce contrat.

Signatures des Partie	natures des Parties
-----------------------	---------------------

•	Services	Cloud	SARL	Date:	_
---	----------	-------	------	-------	---

• Tech Group ____ Date: ___

Contrat No: SC-2023. Paiement dû dans les 30 jours.

[&]quot;This document represents a good example of how information can be formatted in a way that isn't immediately transparent but comprehensive upon reading and analysis.